



FFvolley

COMMISSION FEDERALE VOLLEY ASSIS
PROCES-VERBAL N°1 DU 25 FEVRIER 2020

SAISON 2019/2020

Présents :

Isaline SAGER-WEIDER, Présidente

Chrystel BERNOU, Maxime CHOUETTE, Isabelle COLLOT, Jean-François RYELANDT, Brigitte CERVETTI, Flore PERARD

Absents excusés :

Sarah ARISS, Olivier LEGRAND, Franck FONTAINE

Le quorum étant atteint, la Présidente, Isaline SAGER-WEIDER, ouvre la séance en visioconférence à 19h.

Ordre du Jour :

1. Rôle de chaque membre dans la commission
2. Nouveau membre pour la section arbitrage
3. Formations : éducateurs, entraîneurs, arbitres
4. Communication
5. Labels Para-Volley et Volley Santé
6. Actions promotionnelles
7. Challenge France 2019/2020
8. Classification
9. Equipes de France
10. Compétitions internationales
11. Questions diverses

Préambule :

1) Mise au point par Chrystel BERNOU de la procédure de mise en place d'une réunion de la CFVA (Commission Fédérale Volley Assis) de manière classique (en présentiel) ou en visioconférence.

Un membre de la CFVA (ou la Présidente) transmet une demande au Secrétaire Général (M. Yves LABROUSE avec en copie Madame Sylvie PROUVÉ) comprenant l'ordre du jour et une date afin d'obtenir la disponibilité d'une salle et/ou du système de visioconférence, dans le délai de 1 MOIS avant la réalisation de la réunion. L'ordre du jour et la disponibilité seront validés puis les convocations pourront alors être envoyées aux membres (par Madame Anne LANDOIS-FAVRET).

2) La CVFA prend acte de la démission de Monsieur Alain ARDNER de ses fonctions de responsable de la sportive par son mail en date du 31/10/2019.

Adopté à l'unanimité par la CFVA.

1. RÔLE DE CHAQUE MEMBRE DANS LA COMMISSION

- Maxime CHOUETTE : Site web (sauf la partie Challenge gérée par Olivier LEGRAND), webmaster, gestion de la chaîne Youtube, membre de la section communication
- Jean-François RYELANDT : Responsable de la Sportive, du Challenge (avec Olivier LEGRAND)
- Olivier LEGRAND : Aide à la gestion web, aide à la Sportive, aide à l'Arbitrage
- Flore PERARD : Secrétaire de la CFVA en charge des compte-rendus et bilans, gestion des mails internationaux
- Isabelle COLLOT : Responsable de la communication, des réseaux sociaux, des relations internationales
- Franck FONTAINE : Sera en charge du suivi des arbitres Volley Assis
- Sarah ARISS : Responsable de la classification nationale (Challenge) et internationale (Equipes de France)
- Isaline SAGER-WEIDER : Présidente
- Brigitte CERVETTI : Relation avec le Conseil d'Administration FFvolley
- Chrystel BERNOU : Responsable DTN, gestion et suivi des affaires courantes

Adopté à l'unanimité par la CFVA.

2. NOUVEAU MEMBRE POUR LA SECTION ARBITRAGE

Mise en place d'une section arbitrage au sein de la CFVA avec à sa tête un arbitre pour le suivi des arbitrages de Volley Assis.

Suite à la formation Arbitrage du samedi 15 février 2020, Monsieur Franck FONTAINE, ici absent excusé s'est porté volontaire pour devenir le responsable Arbitrage Volley Assis. Il a suivi cette formation arbitrage avec deux autres membres de la CFVA, Olivier LEGRAND

et Jean-François RYELANDT.

Son rôle sera de suivre les arbitres dans le cadre de leur parcours de formation au fil de leurs arbitrages. Il devra également se tenir à jour des modifications apportées aux règlements. Il centralisera les informations disponibles sur les lieux et événements nécessitant la présence d'arbitres Volley Assis : Challenge et matchs amicaux des Equipes de France (à ce jour, seules possibilités en France).

Les arbitres proposeront leurs différentes possibilités d'arbitrage à Franck FONTAINE qui centralisera et répartira les arbitrages et plus particulièrement pour les matchs amicaux des Equipes de France.

Adopté à l'unanimité par la CFVA.

Les arbitres sont certifiés « arbitres Volley Assis » à l'issue de la journée de formation spécifique Volley Assis mais obtiendront également un écusson Volley Assis à l'issue de 4 matchs arbitrés en 4 x 4 (pouvant se faire sur une étape du Challenge France Volley Assis) + 2 matchs arbitrés en 6 x 6 (matchs amicaux des EDF) afin de les valoriser.

Le but de la CFVA est de développer une filière arbitrage afin de former nos arbitres dans chaque club notamment.

Les formateurs actuels « Arbitrage » sont : Pierrick LE BALC'H, Philippe DAUCHEL et Stefan VANDERBEEKEN. D'autres arbitres ont le profil pour devenir des formateurs, comme Thierry HURST.

3. FORMATIONS

Educateurs :

- Niveau 1 : 2 sessions demandées par 2 ligues : LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE (à Blois en septembre 2019) et LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES (à Lyon en décembre 2019) : environ 10 participants par session.

Rien de plus pour cette saison puisque les Ligues Régionales en charge de la mise en place des formations n'ont pas effectué de demandes.

Entraîneurs :

- Niveau 2 : Annulé (Issy-les-Moulineaux), pas assez d'inscrits.

Comment régler ce problème de peu d'attractivité pour la formation ? Des pistes ont été abordées :

- Scinder la formation : trop de jours ? Il est difficile d'écourter la formation car le cadre est respecté (30h) ou réduire le nombre d'heures en remodifiant les modules ? Réduire à 18h ? Favoriser la formation sur le niveau 2.
- La rendre obligatoire pour la validation du DNE2, cela semble impossible.

Malgré tout, 2 Ligues Régionales se sont déjà manifestées pour organiser l'an prochain cette formation.

Arbitres :

La formation « Arbitrage » s'est déroulée le 15/02/2020 à Issy-les-Moulineaux : 18 participants et 18 reçus mais les grades sont à déterminer en fonction de leur niveau d'arbitrage Volley-Ball (les arbitres Départementaux et Ligues obtiennent le grade Volley Assis LIGUE et les arbitres nationaux, fédéraux et internationaux obtiennent le grade NATIONALE).

C'est une belle réussite. Cela est à renouveler en début de saison prochaine : certainement en octobre (à confirmer).

Nous avons 3 formateurs arbitres en France à ce jour. Il a été évoqué un potentiel 4ème formateur. Il faudra voir avec la CCA pour qu'il y ait un représentant Para-Volley (un des formateurs Volley-Assis, Stefan VANDERBEEKEN) au sein de la commission.

4. COMMUNICATION

La communication s'améliore puisque que la CFVA reçoit de plus en plus d'informations des joueurs et personnes réalisant des initiations (Isabelle COLLOT demande aux Equipes de France de plus s'impliquer à ce niveau).

Quand il y a des informations sur le Volley Assis, il convient de rappeler à tous, qu'il faut d'abord les envoyer à Isabelle COLLOT avant de les partager sur les réseaux sociaux ou à minima de taguer la page « FFVolley Assis » (encore beaucoup de problèmes pour taguer la page sur FB (confusion entre @ et #)).

Au niveau des challenges, la CFVA a remarqué les dysfonctionnements suivants : pas d'information envoyée pour les posters/affiches, il y a beaucoup de relances par mail, la section communication de la CFVA fait les posters avec les organisateurs, pas de respect des deadlines lors des premiers challenges.

Il convient de rappeler que seule la CFVA fait les posters/affiches des étapes : Isabelle COLLOT récupère les photos sur les réseaux sociaux mais il est difficile de retrouver l'auteur parfois et la qualité n'est pas toujours présente. Cela prend beaucoup trop de temps. Il y a un réel besoin pour la publicité. Les mails ont peu d'impact et les gens ne les lisent pas. Il faut des photos de groupe et des photos avec ballons. Il est dans l'intérêt des clubs de transmettre les résultats dans les 24h ainsi que des photos de qualité.

La CFVA peut faire le bilan suivant : cela avance mais pas assez vite, les personnes en charge de la communication dans les clubs n'ont pas lu les documents. Il y a encore beaucoup de progrès à faire pour le Challenge mais c'est de mieux en mieux dans le cadre des initiations.

Des solutions ont été évoquées par la CFVA :

- Déléguer le choix des photos à publier à quelqu'un
- Faire une vidéo sur comment communiquer lors d'un challenge

Solution proposée :

Réalisation d'une vidéo par Maxime CHOUETTE portant sur le thème de la communication lors des challenges.

Adoption à l'unanimité par la CFVA.

5. LABELS PARA-VOLLEY ET VOLLEY SANTE

Suite aux demandes de labels effectuées par les clubs auprès de la FFvolley, les membres de la CFVA se sont mis d'accord sur chacune des demandes.

Les labels suivants ont été attribués :

US AUBENAS VB	07	ARA	Label 3
MOIRANS MULTI VB	38	ARA	Label 1
ASUL LYON	69	ARA	Label 3
LIGUE DE BRETAGNE	-	BRE	Label 1
ASPTT LANNION	22	BRE	Label 2
QUIMPER VOLLEY 29	29	BRE	Label 2
ETUDIANTS CLUB ORLEANAIS	45	CVL	Label 3
VC SARREBOURG	57	GES	Label 3
TOURCOING LILLE METROPOLE	59	HDF	Label 3
CD77	77	IDF	Label 1
COULOMMIERS VB	77	IDF	Label 1
US J MITRY VB	77	IDF	Label 1
ISSY LES MOULINEAUX VB	92	IDF	Label 1
CNM CHARENTON	94	IDF	Label 3
VBC ERMONT	95	IDF	Label 1
VBC LE HAILLAN	33	NAQ	Label 1
STADE POITEVIN VOLLEY BEACH	86	NAQ	Label 3
AS DE L'UNION VB	31	OCC	Label 1
US VILLEVEYRACOISE VB	34	OCC	Label 1
CD83	83	PACA	Label 1
VB NANTES	44	PDL	Label 2
JS COULAINES VB	72	PDL	Label 1
LA ROCHE VB	85	PDL	Label 2
SABLES ETUDIANTS CLUB VOLLEY	85	PDL	Label 2

A noter que les pièces justificatives devront être toutes présentées la saison prochaine.

De plus, il a été proposé aux membres de la CFVA de se retrouver aux finales des challenges le 24 mai 2020 à SARREBOURG ou avant, pour réfléchir aux critères à modifier ou non concernant les labels de la saison prochaine. A confirmer.

Adoption à l'unanimité des labels par la CFVA.

6. ACTIONS PROMOTIONNELLES

La CFVA a constaté la démission de Florian FOULQUIER en tant que chargé de mission Volley Assis à la FFvolley et souligne, entre autre, son travail au niveau de l'opération "la Relève" du CPSF.

Il y a moins d'actions nationales contrairement à la saison dernière mais cela est compensé par les clubs grâce à beaucoup d'actions promotionnelles et événementielles.

Les 07 et 08 mars 2020 : action promotionnelle Volley Assis sur un tournoi de Snow Volley à GRESSE-EN-VERCORS.

D'autres recruteurs (Sandrine BARDE, Jean-Christophe RAMBEAU et toujours Florian FOULQUIER) ont été trouvés pour assurer la Relève Saison 2 (CPSF). La Relève a permis de débaucher un grand nombre de joueurs sur la saison 1.

Les dates de la Relève saison 2 sont les suivantes :

- Bordeaux - samedi 28 mars 2020
- Montpellier - samedi 18 avril 2020
- Paris - samedi 25 et dimanche 26 avril 2020
- Vichy - samedi 16 mai 2020

Des objets promotionnels ont été distribués cette année, comme des flyers, t-shirts et marque-pages.

La CFVA a proposé les améliorations suivantes à confirmer :

- **Il faut recruter**
- **Animation Volley Assis sur la Coupe de France à TOULOUSE entre les matchs : Maxime CHOUETTE se renseigne.**

7. CHALLENGE FRANCE 2019/2020

Jean-François RYELANDT, responsable de la Sportive, a effectué un résumé des challenges et des points qui ont pu poser problèmes.

Etapes réalisées :

- Journée n°1 : 8 Décembre 2019 à CAEN VB (14)
- Journée n°2 : 19 Janvier 2020 à AS DE L'UNION VB (31)
- Journée n°3 : 26 Janvier 2020 à ASP VILLENEUVE D'ASCQ METROPOLE (59)
- Journée n°4 : 09 Février 2020 à EC ORLEANS VOLLEY-BALL (45)
- Journée n°5 : 23 Février 2020 à TOURCOING (59)

Etapes restantes :

Journée n°6 : 8 Mars 2020 à US ALBENASSIENNE VB (07)

Journée n°7 : 29 Mars 2020 à ISSY-LES-MOULINEAUX VOLLEY-BALL (92)

Journée n°8 : 18 Avril 2020 à ASUL LYON VOLLEY BALL (69)

Journée n°9 : 02 Mai 2020 à L'ASPTT LANNION (22)

Journée n°10 : 24 Mai 2020 - Finales Challenge France VOLLEY-CLUB SARREBOURG (57) sur qualification

Après discussions, la CFVA a retenu les points suivants :

- aucune date n'a été annulée, chaque étape a vu se dérouler une compétition
- le minimum d'équipes sur une étape fut de 5 (CAEN) et le maximum 12
- quelques problèmes au démarrage sur la classification
- problème de cohérence entre le numéro de licence et la personne présente (il faut ramener sur place et vérifier), le club organisateur n'a pas vérifié les licences : une personne n'avait pas de licence et a joué avec le numéro de licence de quelqu'un d'autres. L'arbitre vérifiera les licences (en cours)
- problème de négociation des points avec les clubs accueillants (+4 au lieu de +5 sur l'étape à TOURCOING le 22 février 2020) : match en 21 points et demandes pour commencer à +4 et pas +5
- joueurs sans maillot (le 22/02/2020, un des joueurs n'avait pas de maillot et aucun maillot à sa taille disponible – certains ne jouant pas n'ont pas estimé nécessaire de rapporter un maillot)

La CFVA propose les améliorations suivantes :

- **respect obligatoire du règlement, aucun changement de point n'est permis** (il faut éviter de changer le nombre de points par set car cela ne respecte pas le règlement. Il ne faut pas changer les matchs à 21 points, toujours 25. Modifier le RPE pour y faire apparaître un grand nombre d'exception est source de conflit).
- **modification du RPE : port obligatoire du maillot lors des matchs (Challenge), le cas échéant l'équipe doit déclarer forfait pour l'étape**
- **modification du RPE : pour que les résultats d'une équipe soient pris en compte, 50 % de son effectif ne peut pas changer entre chaque étape du challenge par rapport à la première étape de la saison** (aujourd'hui une équipe peut changer tous ses joueurs à chaque étape, imposer la même composition d'équipe sur chaque challenge peut poser problème en cas de maladie ou de blessure)
- **le club organisateur doit fournir au moins un arbitre Volley sur la journée (VA ou pas) qui ne jouera pas (uniquement en charge de l'arbitrage)**

Adoption à l'unanimité par la CFVA.

8. CLASSIFICATION

Sarah ARISS a fait parvenir à la CFVA ses remarques.

Dans le cadre de la classification nationale : mise en place d'une ébauche de **Code de Classification** applicable depuis le Challenge National 2019/2020 :

- 9 critères d'éligibilité

- 2 classes : classifiable et non-classifiable
- Procédure de classification pré-Challenge
- Points d'avance par set et bonus

Application de la procédure par les clubs, la mise en place a été un peu lente mais cela commence à se concrétiser via les clubs.

Procédure de classification : **formulaire à remplir et à renvoyer par mail**. La classification se fait, la plupart du temps, à distance pour le moment. Sarah ARISS sortira dorénavant la liste des joueurs(es) classifiables en amont pour la vérification sur place. **Après l'étape du Challenge, vérification des classifications et mise en place des points bonus.**

Recensement des classifications nationales :

- Athlètes masculins : 27
 - 2 non-classifiables (NE)
 - 2 classifiables (VS2)
 - 23 classifiables (VS1)
- Athlètes féminines : 12
 - 2 non-classifiable (NE)
 - 1 classifiable (VS2)
 - 9 classifiables (VS1)

Premier séminaire de classification le 16/02/2020 à Issy-les-Moulineaux avec 11 inscrits (médecin, kiné, ostéo), nous avons eu la participation d'un joueur également. Cela a été une grande réussite. À recommencer sur le même format que cette année ou un autre.

Sarah ARISS a transmis ses perspectives pour la saison prochaine :

- Durcissement de la procédure l'année prochaine pour l'envoi des demandes de classification par les clubs en amont (beaucoup de ratés et de retard)
- Élaborer un Code de Classification national complet
- Deuxième séminaire classification
- Formation de classificateur nationaux par WPV (suite au séminaire, des kinés sont intéresser pour se former, la prochaine opportunité est en Slovénie, objectif en envoyer 2, subvention pour AGETOS pour les kinés, et prise en charge possible si l'on veut former des classificateurs)

La CFVA a pris en compte les éléments de Sarah ARISS et a discuté des points suivants :

Élaborer la formation de classificateurs nationaux par la FFvolley : (une vraie formation au niveau national). Chrystel BERNOU indique que ce n'est pas une nécessité pour le moment puisqu'il y a une formation internationale. Cette formation semble accessible financièrement ou le sera pour les personnes intéressées. Néanmoins cette idée est à garder pour le futur et pousser les professionnels à s'y intéresser (les kinés notamment).

Il faut d'autres personnes pour faire le travail sur le challenge à la place de Sarah ARISS (ou un niveau d'échange minimum) afin de prévenir si pour X raison elle ne peut être présente. Cette formation peut donc présenter un autre intérêt.

Sarah ARISS peut former sur les challenges. Cependant qui dit formation dit cadre et contraintes. L'organisation de séminaire est possible mais pas de reconnaissance par une

qualification. Pour une formation certifiante, on refuserait la présence d'ostéopathe et de stagiaire (il faut enlever 3 personnes à la formation du 16/02/2020).

La CFVA estime que ces pistes de réflexion sont à approfondir, mais sur le court terme l'objectif est d'envoyer deux kinés en Slovénie pour la formation internationale.

9. EQUIPES DE FRANCE

Chrystel BERNOU a indiqué à la CFVA que l'EDF suit un stage tous les 1 mois et demi, et a partagé le programme des EDF masculines et féminines de Volley Assis.

EDF masculine - futures dates de stages (sous réserve de modification) :

- Stage du 28/02/2020 au 01/03/2020 à Harnes (62)
- Camp d'entraînement en Slovénie avec l'équipe nationale du 20/03/2020 au 23/03/2020
- Stage du 23 au 26 avril 2020 à Harnes (62)
- Stage du 05 au 07 juin 2020
- Championnat d'Europe division B du 23 au 29/06/2020 en Slovénie (il faut être dans les 2 premiers pour passer en division A, il y a une incertitude pour le 3^{ème})

STAFF

Entraîneur : Stéphane GIRODAT

Entraîneurs Adjoints : Maxime CHOUETTE et Jean-François RYELANDT

EDF féminine - futures dates de stages (sous réserve de modification) :

- Stage du 28/02/2020 au 01/03/2020 à Harnes (62)
- Stage du 24 au 26/04/2020 à Harnes (62)
- Stage du 05 au 07/06/2020
- Tournoi international du 25/06/2020 au 29/06/2020 en Slovénie

STAFF

Entraîneur : Florian FOULQUIER

Entraîneurs Adjoints : Morgane DE THY et Nathalie PRIGENT

STAFF MEDICAL (commun aux 2 Equipes de France)

Kiné : Sarah ARISS

Médecin : Sylvie BIDOT-MAURANT

La CFVA prend également acte de la convention passée oralement avec Harnes pour les stages des Equipes de France Para-Volley et est en attente d'une signature définitive.

10. COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

Chrystel BERNOU a rappelé à la CFVA les déplacements en Slovénie des Equipes de France en Juin 2020.

La CFVA affirme de manière officielle la candidature pour les Championnats du Monde 2023 au Mans en attente de réponse de WPV (co-organisation fédérale et collectivités territoriales).

Chrystel BERNOU a annoncé que le Para-Beach (debout) entre désormais dans les compétitions internationales.

La CFVA a pris connaissance de l'existence de compétitions pour les clubs au niveau européen (6 x 6) (Haut-Niveau). Le club d'Orléans a demandé des informations sur cette compétition pour l'an prochain.

Néanmoins, la CFVA tient à rappeler qu'en vertu du RPE et dans un souci du développement du Volley Assis en France, il sera impossible à un club de récupérer des joueurs d'autres équipes et que les équipes mixtes ne sont pas acceptées.

11. QUESTIONS DIVERSES

La CFVA a indiqué qu'il serait intéressant de répertorier les clubs existants avec les labels (et vérifier l'existence de certains clubs) afin d'établir une liste cohérente avec la réalité.

La CFVA envisage une réunion de ses membres lors des finales des Challenges le 24 mai 2020 à SARREBOURG (à confirmer).

L'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 22 heures.

La Présidente de la CFVA
Isaline SAGER-WEIDER

La Secrétaire de Séance
Flore PERARD